

Incidences financières et administratives qu'auront pour le Secrétariat les décisions proposées au Conseil exécutif pour adoption

Décision :	Questions soulevées par le Groupe de travail des États Membres à fonctionnement souple sur le renforcement de la gouvernance budgétaire, programmatique et financière de l'OMS : modèle et recommandation de calendrier pour la proposition de résolutions et de décisions
A.	Lien avec le budget programme révisé approuvé pour 2022-2023
1.	Produit(s) défini(s) dans le budget programme révisé approuvé pour 2022-2023 au titre duquel/desquels ce projet de décision serait appliqué s'il était adopté : 4.2.1 Renforcement du leadership, de la gouvernance et des relations extérieures pour mettre en œuvre le treizième PGT et assurer un impact correspondant au niveau des pays, sur la base de communications stratégiques et conformément aux objectifs de développement durable dans le contexte de la réforme des Nations Unies
2.	En quoi l'examen du projet de décision se justifie-t-il s'il n'y a pas de lien avec les résultats prévus dans le budget programme révisé approuvé pour 2022-2023 ? Sans objet
3.	Toute activité supplémentaire du Secrétariat pendant l'exercice 2022-2023 qui ne peut pas être incluse dans la limite du budget programme révisé approuvé pour 2022-2023 : Sans objet
4.	Délais estimatifs (en nombre d'années ou de mois) pour appliquer la décision : Sept mois. Le présent document sur les incidences financières couvre la période comprise entre la cent cinquante-troisième et la cent cinquante-quatrième sessions du Conseil exécutif, lorsqu'un nouveau plan sera examiné par les États Membres. Il importe de noter que le présent document ne concerne que les activités initiales liées à la mise en œuvre de certaines des recommandations formulées par le Groupe de travail des États Membres à fonctionnement souple (comme il est demandé dans la décision EB152(15) (2023)), et pour lesquelles un plan complet sera présenté aux États Membres pour examen et approbation à la cent cinquante-quatrième session du Conseil exécutif. Il n'inclut pas encore les coûts liés à l'élaboration du projet de plan au-delà de janvier 2024 nécessaire pour mettre en œuvre toutes les recommandations du Groupe de travail des États Membres à fonctionnement souple, adoptées par la Soixante-Seizième Assemblée mondiale de la Santé. Le projet de décision, tel qu'il est actuellement proposé, nécessite de nouvelles consultations avec les États Membres, ainsi qu'une collaboration étroite et la présentation d'un rapport au Conseil exécutif à sa cent cinquante-quatrième session en janvier 2024. À sa cent cinquante-quatrième session, le Conseil exécutif peut indiquer au Secrétariat les modifications ou corrections correspondant à l'évolution des prestations, dont les incidences financières seraient calculées à ce moment-là.

B. Incidences, en termes de ressources, de l'application de la décision pour le Secrétariat	
1. Dépenses totales à budgétiser pour appliquer la décision, en millions USD :	0,25 million USD
2.a Estimation des dépenses pouvant être incluses dans la limite du budget programme révisé approuvé pour 2022-2023, en millions USD :	0,25 million USD
2.b Estimation des dépenses supplémentaires qui ne sont pas inscrites dans le budget programme révisé approuvé pour 2022-2023, en millions USD :	Sans objet
3. Estimation des dépenses à budgétiser dans le projet de budget programme 2024-2025, en millions USD :	Sans objet
4. Estimation des dépenses à budgétiser dans les futurs projets de budget programme, en millions USD :	Sans objet
5. Volume des ressources déjà disponibles pour financer l'application de la décision lors de l'exercice en cours, en millions USD :	
– Ressources disponibles pour financer la décision lors de l'exercice en cours :	0
– Déficit de financement restant lors de l'exercice en cours :	0,25 million USD
– Le cas échéant, estimation des ressources faisant l'objet des efforts de mobilisation actuels qui contribueraient à combler le déficit de financement lors de l'exercice en cours :	Sans objet

Treizième PGT : treizième programme général de travail, 2019-2025.

Tableau. Ventilation des dépenses estimatives (en millions USD)

Exercice	Coûts	Région						Siège	Total
		Afrique	Amériques	Asie du Sud-Est	Europe	Méditerranée orientale	Pacifique occidental		
B.2.a 2022-2023 Dépenses déjà prévues	Personnel	0,01	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01	0,10	0,15
	Activités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,10	0,10
	Total	0,01	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01	0,20	0,25
B.2.b 2022-2023 Dépenses supplémentaires	Personnel	–	–	–	–	–	–	–	–
	Activités	–	–	–	–	–	–	–	–
	Total	–	–	–	–	–	–	–	–
B.3 2024-2025 Dépenses à prévoir	Personnel	–	–	–	–	–	–	–	–
	Activités	–	–	–	–	–	–	–	–
	Total	–	–	–	–	–	–	–	–
B.4 Exercices futurs Dépenses à prévoir	Personnel	–	–	–	–	–	–	–	–
	Activités	–	–	–	–	–	–	–	–
	Total	–	–	–	–	–	–	–	–

= = =